

**Administration portuaire
de Hamilton**

États financiers consolidés
31 décembre 2009

Le 11 février 2010

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de l'Administration portuaire de Hamilton

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Administration portuaire de Hamilton au 31 décembre 2009 et les états consolidés des résultats et capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Administration. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Administration portuaire de Hamilton au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton (Ontario)

Administration portuaire de Hamilton

Bilan consolidé

31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	331 822	128 617
Placements à court terme, affectés à de futurs aménagements portuaires (note 11)	14 720 917	15 298 396
Liquidités soumises à des restrictions (note 9)	201 458	928 463
Comptes débiteurs		
Clients	1 212 577	1 406 461
Intérêts	40 698	16 564
Autres	13 232	33 104
Autres actifs à court terme	291 589	324 679
	<hr/>	<hr/>
	16 812 293	18 136 284
Immobilisations corporelles (note 3)	90 469 503	92 260 953
	<hr/>	<hr/>
	107 281 796	110 397 237
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 726 586	2 888 450
Avantages sociaux futurs (note 4)	111 175	338 618
Montant à payer relativement au projet d'assainissement des sédiments du récif Randle (note 9)	201 458	928 463
	<hr/>	<hr/>
	3 039 219	4 155 531
Capitaux propres	104 242 577	106 241 706
	<hr/>	<hr/>
	107 281 796	110 397 237
Éventualités (note 7)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Administration portuaire de Hamilton

État consolidé des résultats et capitaux propres

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$
Produits d'exploitation		
Port	1 386 348	1 617 882
Matériel	43 002	278 771
Quais et immobilisations	12 510 264	12 945 905
Chantier maritime	1 593 673	1 707 550
	<u>15 533 287</u>	<u>16 550 108</u>
Charges d'exploitation		
Port	595 942	610 822
Matériel	82 708	109 978
Quais et immobilisations	6 025 128	2 950 522
Chantier maritime	1 100 462	1 263 679
	<u>7 804 240</u>	<u>4 935 001</u>
Bénéfice d'exploitation	<u>7 729 047</u>	<u>11 615 107</u>
Frais d'administration et de bureau et frais généraux	<u>4 861 593</u>	<u>5 533 787</u>
Autres charges (produits)		
Amortissement	5 004 049	5 020 927
Produits d'intérêts	(141 253)	(426 249)
Frais payables à l'administration fédérale relativement aux produits d'intérêts	3 787	12 021
	<u>4 866 583</u>	<u>4 606 699</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (insuffisance) avant recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(1 999 129)	1 474 621
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices (note 12)	<u>-</u>	<u>-</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (insuffisance)	(1 999 129)	1 474 621
Capitaux propres au début de l'exercice	<u>106 241 706</u>	<u>104 767 085</u>
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>104 242 577</u>	<u>106 241 706</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (insuffisance)	(1 999 129)	1 474 621
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	5 004 049	5 020 927
Charge relative aux avantages sociaux futurs	445 130	465 455
Montants financés relatifs aux avantages sociaux futurs	(672 573)	(627 441)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(12 754)	-
	<u>2 764 723</u>	<u>6 333 562</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation (note 5)	<u>60 848</u>	<u>(860 417)</u>
	<u>2 825 571</u>	<u>5 473 145</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 212 599)	(2 381 778)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>12 754</u>	<u>98 079</u>
	<u>(3 199 845)</u>	<u>(2 283 699)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements à court terme	<u>(374 274)</u>	<u>3 189 446</u>
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	<u>15 427 013</u>	<u>12 237 567</u>
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	<u>15 052 739</u>	<u>15 427 013</u>
Éléments composant l'encaisse et les placements à court terme à la fin de l'exercice		
Encaisse	331 822	128 617
Placements à court terme, affectés à de futurs aménagements portuaires	<u>14 720 917</u>	<u>15 298 396</u>
	<u>15 052 739</u>	<u>15 427 013</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Trésorerie reçue pendant l'exercice au titre des intérêts	103 224	426 249
Trésorerie versée pendant l'exercice au titre des frais payables à l'administration fédérale (note 2)	406 530	478 010

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

1 Mode de présentation et nature des activités

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. De l'avis de la direction, leur préparation est fondée sur l'exercice d'un jugement prudent, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Les Commissaires du port de Hamilton était une société établie et exploitée en vertu de la *Loi des commissaires du havre de Hamilton*, 2 George V c.98, 1912. Le 1^{er} mai 2001, elle a poursuivi ses activités en vertu de la *Loi maritime du Canada* sous la dénomination d'Administration portuaire de Hamilton (l'« Administration »).

L'Administration exerce des activités commerciales, y compris des activités portuaires, la sûreté portuaire et l'aménagement et l'entretien des terrains. L'Administration appuie également l'utilisation du port à des fins récréatives par l'entremise de ses activités maritimes et de sa rampe de mise à l'eau.

2 Principales conventions comptables

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés contiennent les comptes de l'Administration et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Sea 3 Inc., depuis qu'elle a été constituée en société le 29 mai 2009. L'ensemble des opérations et des comptes intersociétés importants ont été éliminés à la consolidation.

Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au coût, qui avoisine la valeur marchande.

Autres actifs à court terme

Les autres actifs à court terme comprennent les stocks de marchandises, qui sont comptabilisés au coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou au coût de remplacement, si ce dernier est moins élevé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire à des taux fixés de façon à amortir le coût sur la durée de vie utile des actifs de la manière suivante :

Amélioration des quais et du port	de 2 % à 20 %
Bâtiments	de 4 % à 15 %
Navires et matériel	de 10 % à 20 %

Développement des immobilisations en cours

L'Administration inscrit tous les coûts relatifs à la mise en valeur d'un actif à titre de développement des immobilisations en cours tant que le projet n'est pas presque entièrement terminé. Lorsque le projet est quasi achevé, l'actif est reclassé dans les immobilisations corporelles et est amorti selon la convention établie.

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

Évaluation des actifs à long terme

L'Administration évalue périodiquement la valeur comptable de ses actifs à long terme, notamment celle de ses immobilisations corporelles. La valeur comptable d'un actif à long terme est considérée comme ayant subi une dépréciation lorsqu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de cet actif. Dans ce cas, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur marchande est constatée.

Frais payables à l'administration fédérale

Conformément à la *Loi maritime du Canada*, l'Administration doit verser annuellement un montant au ministère des Transports afin de conserver ses lettres patentes en règle. Ce montant est calculé en fonction du montant brut des produits à un taux se situant entre 2 % et 6 %, selon le montant brut des produits établi. Les frais payables à l'administration fédérale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 se sont chiffrés à 406 530 \$ (478 010 \$ en 2008). Ce montant figure dans les charges d'exploitation et les autres charges de l'état des résultats et capitaux propres et dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Paiements tenant lieu de taxes municipales

Les paiements tenant lieu de taxes municipales sont calculés en fonction des évaluations municipales estimatives, ajustées selon la *Loi sur les subventions aux municipalités*. Les paiements tenant lieu de taxes municipales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 sont estimés à 1 067 801 \$ (774 662 \$ en 2008). Ce montant est inscrit à titre de charge d'exploitation dans l'état consolidé des résultats et capitaux propres.

Impôts sur les bénéfices

L'Administration est exempte d'impôts sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Cependant, sa filiale en propriété exclusive calcule ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. D'après cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont évalués en fonction des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux bénéfices imposables des exercices au cours desquels on s'attend à ce que les écarts temporaires se résorbent ou soient réglés. Les variations de ces soldes sont portées en résultat dans la période au cours de laquelle elles se produisent. L'Administration comptabilise une provision pour moins-value lorsqu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés en totalité avant d'arriver à échéance.

Régimes de retraite et avantages complémentaires de retraite

L'Administration comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements du régime, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés, les coûts prévus des soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Le 1^{er} janvier 2000, l'Administration avait adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable sur les avantages sociaux futurs. Elle amortit, selon la méthode linéaire, l'obligation transitoire sur 15 à 18 ans pour le régime des salariés et sur 18 ans pour le régime des employés horaires, c'est-à-dire sur ce qui, en date du 1^{er} janvier 2000, représentait la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés censés recevoir des avantages en vertu des régimes d'avantages sociaux.

Estimations

Pour préparer des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit formuler des estimations et établir des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif et les informations à fournir sur les éventualités présentés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations sont revues régulièrement et, à mesure que des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont portés aux résultats de la période où ils sont établis.

Instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des placements à court terme, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et charges à payer avoisine la juste valeur, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments.

Prises de position comptables de l'ICCA récemment adoptées

Gestion du capital

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes qui obligent une entité à fournir les informations permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, ses politiques et ses processus de gestion du capital, notamment des informations sur les exigences concernant son capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et sur les conséquences en cas de non-respect (note 10).

Prises de position comptables de l'ICCA récemment publiées

Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », du *Manuel de l'ICCA* remplacent les anciens chapitres 1581, « Regroupements d'entreprises », et 1600, « États financiers consolidés », et le nouveau chapitre traite de la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. Ces chapitres constituent les équivalents canadiens de la norme internationale d'information financière (« IFRS ») 3, « Regroupements d'entreprises », et de la norme comptable internationale (« IAS ») 27, « États financiers consolidés et individuels ». Le chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA* s'applique aux

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2011 ou après. Les chapitres 1601 et 1602 s'appliquent aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'Administration évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes.

3 Immobilisations corporelles

	2009		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Montant net \$
Terrains	38 071 350	-	38 071 350
Amélioration des quais et du port	64 866 378	30 756 552	34 109 826
Bâtiments	45 221 438	31 876 198	13 345 240
Navires et matériel	11 525 018	7 789 664	3 735 354
Développement des immobilisations en cours	1 207 733	-	1 207 733
	<u>160 891 917</u>	<u>70 422 414</u>	<u>90 469 503</u>
	2008		
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Montant net \$
Terrains	37 969 427	-	37 969 427
Amélioration des quais et du port	62 966 265	28 902 318	34 063 947
Bâtiments	44 477 248	29 317 665	15 159 583
Navires et matériel	11 058 645	7 198 382	3 860 263
Développement des immobilisations en cours	1 207 733	-	1 207 733
	<u>157 679 318</u>	<u>65 418 365</u>	<u>92 260 953</u>

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

4 Avantages sociaux futurs

L'Administration offre un régime de retraite à prestations déterminées non contributif aux salariés ainsi qu'aux employés horaires (le « régime de retraite des employés de l'Administration portuaire de Hamilton »).

L'Administration offre également d'autres prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi à certains de ses employés horaires et de ses salariés. Elle offre aussi un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (« RRS »), qui comprend un régime de pension supplémentaire pour un ancien dirigeant et un nouveau régime de retraite supplémentaire, établi le 1^{er} janvier 2005, pour les dirigeants en service. Le RRS n'est pas capitalisé. Les prestations de retraite sont calculées selon le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

Comme date de mesure, l'Administration a utilisé le 30 novembre pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008.

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite des employés de l'Administration portuaire de Hamilton a été effectuée en date du 31 décembre 2006. La prochaine évaluation du régime doit être effectuée en date du 31 décembre 2009.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	Régimes de retraite et RRS		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Juste valeur des actifs des régimes	8 123 879	6 454 565	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	8 690 400	7 530 065	255 700	213 700
Situation de capitalisation – déficit	(566 521)	(1 075 500)	(255 700)	(213 700)
Obligation transitoire non amortie (actif)	(577 036)	(688 109)	96 600	108 700
Coût non amorti des services passés	178 374	198 409	-	-
Perte actuarielle nette non amortie	1 002 555	1 307 833	(48 200)	(79 200)
Cotisations patronales pour la période entre la date de mesure et la fin de l'exercice	55 553	102 649	3 200	300
	92 925	(154 718)	(204 100)	(183 900)

Paiements en trésorerie

Le total des paiements en trésorerie au titre des avantages sociaux futurs pour 2009, qui est constitué des cotisations de l'Administration à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, s'est chiffré à 672 573 \$ (627 441 \$ en 2008).

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

Coût des avantages sociaux futurs constatés pour l'exercice

	2009 \$	2008 \$
Régimes de retraite et RRS	413 430	430 455
Autres régimes d'avantages sociaux	31 700	35 000
	<u>445 130</u>	<u>465 455</u>

Prestations versées

Les prestations versées au titre des régimes de retraite se sont chiffrées à 551 346 \$ (805 808 \$ en 2008) et celles versées au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite, à 8 600 \$ (7 800 \$ en 2008).

Actifs des régimes

Les actifs des régimes liés aux régimes de retraite se composent de ce qui suit :

	2009	2008
Titres de participation canadiens	39 %	35 %
Titres de participation étrangers	20 %	20 %
Titres à revenu fixe	41 %	45 %
Autres	-	-
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régimes de retraite et RRS		Autres régimes d'avantages sociaux	
	2009	2008	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre :				
Taux d'actualisation	6,25 %	7,1 %	6,25 %	7,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %		
Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 décembre :				
Taux d'actualisation	7,1 %	5,7 %	7,1 %	5,7 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,5 %	6,5 %	-	-
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	4,0 %	-	-

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

5 Éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement se compose des variations des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients	193 884	871 168
Intérêts à recevoir	(24 134)	(7 343)
Autres comptes débiteurs	19 872	49 756
Autres actifs à court terme	33 090	79 857
Comptes créditeurs et charges à payer	(161 864)	(1 853 855)
	<u>60 848</u>	<u>(860 417)</u>

6 Règlements sur la gestion des administrations portuaires en vertu de la *Loi maritime du Canada*

Conformément à la *Loi maritime du Canada*, les renseignements suivants doivent être présentés :

	2009	2008
	\$	\$
Rémunération des administrateurs		
J. Cimba	29 100	13 517
M. Hawkrigg, président du conseil	30 000	17 169
J. Holditch	-	10 700
D. McKinnon	26 100	21 500
E. Minich	26 350	6 672
M. Moccio	11 785	-
D. Mothersill	-	7 883
A. Peckam (président du conseil en 2006-2007)	-	11 683
A. Root	25 900	6 272
V. Sgro	-	7 083
D. Skidmore, vice-président	27 000	22 300
M. Wiebe	-	7 883
Rémunération du chef de la direction		
Salaires et régime de retraite (J. K. Robson)	94 154	264 792
Avantages imposables (J. K. Robson)	7 784	-
Salaires (T. Valeri, chef de la direction par intérim)	-	48 672
Salaires et prime (B. Wood)	251 680	149 808
Avantages imposables (B. Wood)	1 048	112
Salaires et traitements	3 329 099	3 428 589
Charges sociales et avantages sociaux	971 022	1 041 931
Honoraires et consultation	478 340	676 177
Frais d'entretien et de réparation	970 677	1 097 413
Amortissement	5 004 049	5 020 927
Impôts fonciers	59 642	57 419
Paiements tenant lieu de taxes	1 067 801	774 662

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

7 Éventualités

En 2000, l'Administration avait déposé des revendications devant les tribunaux contre National Petroleum Products Corporation (« NPPC ») réclamant environ 2 M\$ pour non-paiement du loyer et violation de clauses restrictives d'un contrat de location. Par la suite, l'Administration a fait l'objet de revendications déposées par NPPC, qui réclame 900 M\$ en dommages-intérêts pour divulgation de renseignements confidentiels et impossibilité d'exécution de son plan d'affaires.

En outre, diverses réclamations qui ont été déposées dans le cadre normal des activités sont toujours en cours.

Quoiqu'il soit impossible de prédire avec certitude le résultat des poursuites, l'Administration, s'appuyant sur un examen approfondi des faits et sur les conseils de son avocat, est d'avis que l'issue n'aura pas d'incidence négative importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation au-delà des montants comptabilisés.

8 Aide gouvernementale

Ministère de l'Environnement

Au cours de l'exercice 2004, l'Administration et le ministère de l'Environnement (le « ministère ») ont conclu deux ententes. L'une d'elles visait l'évaluation du choix du site du bras Sherman pour un projet d'assainissement de l'habitat, notamment la création d'un habitat du poisson. L'autre avait trait à la construction du modèle hydraulique complet de l'installation artificielle de captation de sédiments contaminés du récif Randle et du prolongement triangulaire du quai 15.

Aux termes de ces ententes, le ministère accordait à l'Administration 75 000 \$ pour chaque entente, que cette dernière devait affecter à la réalisation de certaines tâches précises à des dates déterminées. Les sommes non utilisées aux dates spécifiées dans les ententes devaient être remboursées au ministère.

Aucune aide gouvernementale n'a été reçue en 2009 en vertu de ces ententes (néant en 2008). Étant donné que l'Administration n'a pas dépensé les 81 925 \$ restants (86 450 \$ en 2008), ce montant a été inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer et le montant de 4 525 \$ utilisé en 2009 (7 388 \$ en 2008) a été inscrit à titre de réduction des immobilisations.

Programme de contribution à la sûreté maritime

Au cours de l'exercice 2004, l'Administration a présenté une demande de financement en vertu du Programme de contribution à la sûreté maritime afin de financer les dépenses requises pour améliorer la sûreté maritime conformément aux exigences du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

L'aide gouvernementale reçue en vertu de ce programme s'est chiffrée à néant en 2009 (1 063 800 \$ en 2008) et a été portée en réduction des immobilisations.

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

9 Projet d'assainissement des sédiments du récif Randle

En 2003, l'Administration avait conclu une entente avec le ministère fédéral de l'Environnement et le ministère de l'Environnement de l'Ontario en ce qui a trait au projet d'assainissement des sédiments du récif Randle (le « projet ») aux termes de laquelle les parties ont convenu de collaborer en vue de mettre au point un concept détaillé pour l'installation d'assainissement et de captation de sédiments du récif Randle. À titre de contribution au projet, l'Administration s'est engagée à injecter une somme de 7 M\$ et à offrir des services en nature, y compris la gestion des fonds détenus en fiducie dans le cadre du projet et un soutien technique. Ces fonds, totalisant 201 458 \$ au 31 décembre 2009 (928 463 \$ en 2008), sont détenus dans un compte portant intérêt à une institution financière canadienne et sont comptabilisés à titre de « liquidités soumises à des restrictions » au bilan. Un montant compensatoire est inscrit au poste Montant à payer relativement au projet d'assainissement des sédiments du récif Randle. Toutes les charges afférentes au projet sont comptabilisées de manière distincte. Par conséquent, aucun montant lié au projet n'est compris dans les présents états financiers consolidés, à l'exception de la contribution actuelle de l'Administration s'élevant à néant (120 200 \$ en 2008) tirée de son engagement de 7 M\$, qui est comptabilisée à titre de « Développement des immobilisations en cours » dans le compte d'immobilisations corporelles présenté au bilan.

10 Gestion du capital

Les objectifs de l'Administration en matière de gestion du capital consistent à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance et à affecter des capitaux de manière à dégager un rendement du capital investi adéquat.

L'Administration n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

11 Placements à court terme, affectés à de futurs aménagements portuaires

L'Administration a constitué une réserve, destinée à de futures améliorations portuaires, dans laquelle, à l'occasion, elle verse ou puise des fonds en fonction des besoins de trésorerie de la société. Des fonds sont affectés à la réserve lorsqu'il existe des flux de trésorerie d'exploitation excédentaires et des retraits sont effectués au besoin pour régler les dépenses importantes comme les paiements tenant lieu de taxes et les acquisitions d'immobilisations corporelles.

Administration portuaire de Hamilton

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009

12 Charge d'impôts sur les bénéfices

	2009	2008
	\$	\$
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices d'après les taux d'imposition fédéral et provincial combinés prévus par la loi de 33,50 %	707 847	-
Provision pour moins-value	(707 847)	-
	<hr/>	<hr/>
	-	-

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2009, Sea 3 Inc. a généré des pertes fiscales de 2 112 975 \$ qui expireront en 2029. L'Administration n'a comptabilisé aucun actif d'impôts futurs à l'égard de ces pertes.

13 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice écoulé.